



ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Grille-matières ¹ Enseignement primaire

1 ^{er} cycle (1 ^{ère} et 2 ^e année)	
Matières obligatoires	Temps
Langue d'enseignement	9 h
Mathématique	7 h
Éducation physique et à la santé	2 h
Total du temps réparti	18 h
Langue seconde (français ou anglais)	
Arts : 2 des 4 disciplines suivantes : Art dramatique Arts plastiques Danse Musique	
Éthique et culture religieuse	
Temps non réparti	7 h
Total	25 h

2 ^e et 3 ^e cycle (3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année)	
Matières obligatoires	Temps
Langue d'enseignement	7 h
Mathématique	5 h
Éducation physique et à la santé	2 h
Total du temps réparti	14 h
Langue seconde (français ou anglais)	
Arts : 2 des 4 disciplines prévues au 1 ^{er} cycle dont l'une enseignée à ce cycle	
Éthique et culture religieuse	
Géographie, histoire Éducation à la citoyenneté	
Science et technologie	
Temps non réparti	11 h
Total	25 h

** À noter que malgré le fait que les disciplines sciences techno et univers social n'apparaissent pas à la grille-matières du 1^{er} cycle prescrit par le régime pédagogique, il est tout de même tenu d'enseigner et de tenir compte du développement des compétences de ces disciplines puisqu'elles sont prescrites dans la PFEQ du 1^{er} cycle.

Répartition des spécialistes

Degré	Éducation physique	Anglais	Musique	Arts plastiques	Art dramatique	Heures
Maternelle 4-5 ans	1				0.5	1.5
1 ^{ère} année	2	1		1	0.5	4.5
2 ^{ième} année	2	1		1	0.5	4.5
3 ^{ième} année	2	2		0.5		4.5
4 ^{ième} année	2	2		0.5		4.5
5 ^{ième} année	2	2		0.5		4.5
6 ^{ième} année	2	2		0.5		4.5

¹ Tiré du Régime pédagogique